

Certification Aquacert

Assurez la qualité et la sécurité des soins
dans votre établissement

- Thermalisme médical, Spa thermal
- Thalassothérapie, Spa marin
- Wellness, thermo-ludisme
- Spa urbain
- Balnéothérapie médicale
- Piscines publiques et médicales

Avec la participation du
ministère de la santé



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ

Des process maîtrisés, des eaux de qualité





La certification Aquacert

- Elle répond aux exigences du référentiel Aquacert qui permet de démontrer la conformité de votre établissement à la réglementation applicable.
- Elle valide la mise en œuvre et le maintien d'une démarche d'évaluation et de prévention au sein de l'établissement certifié.
- Elle fait l'objet d'une évaluation régulière menée sur le terrain par des auditeurs certifiés totalement indépendants
- Elle est supervisée par un Comité Scientifique et Technique composé de membres reconnus pour leurs compétences et leur impartialité (auditeurs certifiés, experts indépendants, unités universitaires...)



Les + du certificat AQUACERT

- Il apporte la garantie au dirigeant et au public que l'établissement est évalué chaque année par un tiers indépendant certifié et reste conforme aux obligations et engagements réglementaires
- Il fait l'objet d'un dispositif de communication (site web, référencement auprès des Ministères de tutelle, des associations des consommateurs, etc...)
- Il permet d'utiliser le logo (marque déposée) et d'obtenir un accès aux listes officielles des établissements certifiés développant ainsi l'image de l'établissement et sa notoriété.
- Il permet de réduire la durée et les coûts d'audit.

La certification Aquacert a été développée à partir de 2003, en réponse à la multiplication des réglementations et des points de contrôles au sein du secteur Eaux & Santé. L'inquiétude grandissante des autorités de tutelle ainsi que des consommateurs, en terme de sécurité sanitaire, nécessitait, en effet, une approche professionnelle et facilement reconnaissable pour la surveillance de la qualité des établissements délivrant des produits ou des services, à base d'eau et destinés à la consommation ou à la santé humaine.

La certification Aquacert a, au départ, été mise au point par un groupe d'experts et de professionnels des soins thermaux, accompagnés des représentants des consommateurs et du ministère de la Santé. Cette certification a été développée en axant la démarche sur la maîtrise des produits et dérivés à base d'eau thermale, mis en œuvre dans le cadre des soins. Hérité de la méthode HACCP et très comparable à l'ISO 22000 tout en étant beaucoup plus adapté au cas de l'eau, ce référentiel d'un nouveau genre fait progressivement émerger le concept d'un « Système de Management de la Sécurité Sanitaire » applicable aux process « Eau et Santé ».

Confiée à nos auditeurs-experts spécialisés, cette certification se développe déjà très rapidement dans le secteur du thermalisme et le comité scientifique et technique que nous réunissons continue à orienter les travaux, pour développer toutes les branches de cette certification, toujours en concertation avec les représentants des consommateurs et du ministère de la Santé. Cette nouvelle certification dans le paysage national, permet d'unifier les systèmes qualités des établissements délivrant des produits ou des services à base d'eau et destinés à la consommation ou à la santé humaine. Ainsi, elle permet de rendre les engagements plus lisibles et plus reconnaissables par les consommateurs.

Aquacert concerne désormais les établissements thermaux, les centres aquatiques (thermoludiques notamment), la thalassothérapie, la balnéothérapie hospitalière, les spas et les piscines (médicales ou publiques). Véritable démarche de maîtrise des risques cette certification est un gage de sécurité pour les clients et permet de renforcer votre dispositif de surveillance tout en justifiant la conformité de votre établissement au regard des différentes réglementations sanitaires de vos métiers (bonnes pratiques techniques, d'hygiène...).

Aquacert vous permet de faire reconnaître, dès aujourd'hui, les efforts que vous engagez, pour la qualité et la sécurité de vos produits ou de vos services.

Yannick Dubaquié
Docteur en pharmacie - Hydrologue qualitatif
Responsable de la certification Aquacert



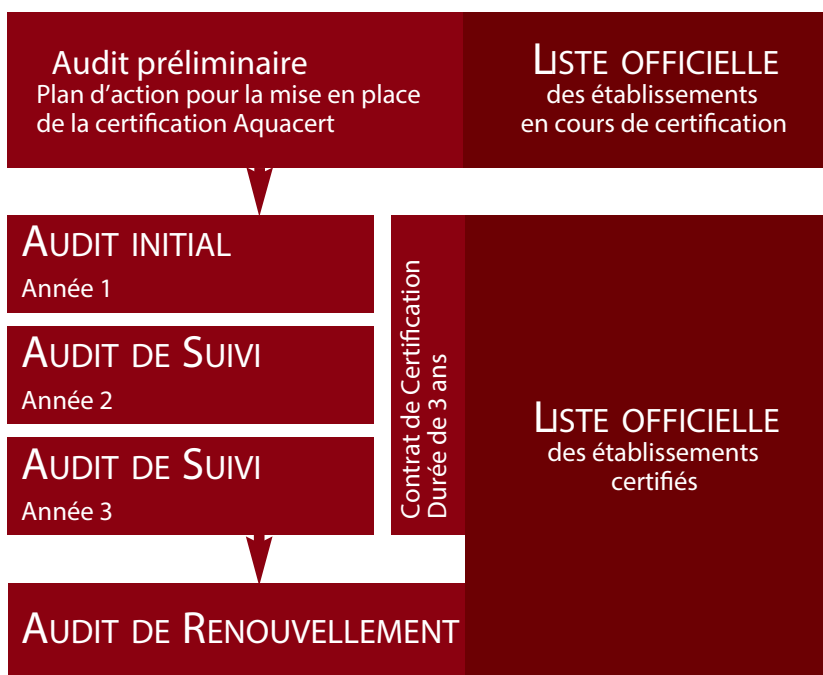


Les étapes de votre démarche de certification

- Analyse de la réglementation et actions de mise en conformité
- Formation des équipes au référentiel Aquacert
- Développement de votre système Qualité & Sécurité sanitaire Aquacert
- Audits internes, audits à blanc ou préliminaires à votre demande de certification
- Audit de certification Aquacert



Le processus d'attribution du Certificat



La certification Aquacert

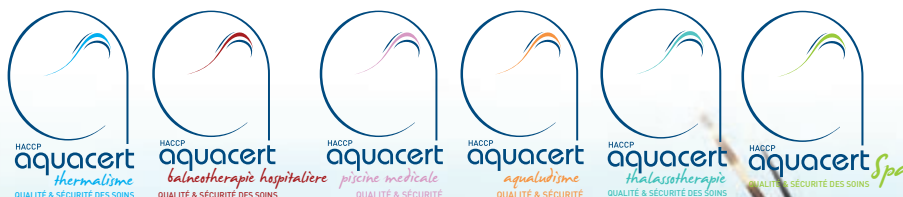
Flexible

Combinable

Adaptable

- Possibilité de certification de référentiels intégrés
 - Aquacert + ISO 9001
 - Aquacert + ISO 9001+ 14001
 - Aquacert + ISO 22000 + 9001
 - Aquacert + ISO 22000 + 9001+14001

Dans le cadre d'audits intégrés (combinés) permettant globalement la réduction des durées et des coûts d'audit





*Ils ont choisi aquacert
pour sécuriser leurs clients.*

Rejoignez les...

- Avène
- La Roche-posay
- Dax
- Vichy
- Vittel
- Chaudes-aigues
- Balaruc-les-bains
- Et bien d'autres.....



Avec la participation
du ministère de la santé

Certification aquacert

des référentiels développés par aquacert international

E-mail : Info@aquacert-international.com
www.aquacert-international.com

Rapprochez-vous de votre organisme de certification
pour savoir s'il est habilité pour vous délivrer votre
certification aquacert.



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ

